



DEFIS JONGLERIE U13 1^{ère} PHASE

Du 12/09/2026 au 10/10/2026

DEPARTEMENTAL 1 et 2

DISPOSITIONS CONCERNANT LES EPREUVES DE JONGLERIES EN CHAMPIONNAT U13 Départemental 1 et 2

1 / Les deux équipes de chaque rencontre participent à l'épreuve de jongleries. **Celle-ci est obligatoire.**

Cette épreuve donnera 1 point par rencontre au classement pour l'équipe qui remportera ce défi.

2 / Cette épreuve sera organisée **avant les matches.**

3 / Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (pieds).

4 / Limitation à 50 contacts pieds (le ou les deux pieds) pour les rencontres de **U13 Départemental 1 et 2**

Jongleries pieds :

Départ au sol. 2 essais. Tous les pieds sont comptabilisés, 3 surfaces de rattrapage autorisées mais non comptabilisées, seul le meilleur essai compte. Objectif : 50 pieds (ne pas compter au-delà).

5 / En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous.

- ADDITION AU TOTAL DES 8 MEILLEURS

- 1- Du total du 9^{ème}
- 2- Du total du 10^{ème}
- 3- Du total du 11^{ème}
- 4- Du total du 12^{ème}

- Prendre en compte le nombre d'essais qu'auront effectués les équipes pour réaliser leur total de contacts de l'ensemble des jongleries

- 1- Nombre d'essais des 8 meilleurs
- 2- En prenant le 9^{ème} joueur
- 3- Puis le 10^{ème} joueur
- 4- Puis le 11^{ème} joueur
- 5- Puis le 12^{ème} joueur.